L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 29 JUILLET 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 29 JUILLET 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRESIDENT:
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Hoey & O'Connor, aux écuries de Spearing, 211 rue Gravier, deux chevaux et deux wagons à ressorts.

Une session extraordinaire.

Il est à peu près certain que nous aurons une session extraordinaire de la Législature. Le gouverneur par interim M. McEnery ne fait aucune opposition à cette mesure dont il reconnait la nécessité. Il n'en aurait pas voulu prendre la responsabilité, si l'absence du gouverneur Wiltz n'eut dû se prolonger que de quelques jours encore, mais l'époque de son retour étant incertain, il convient de prendre un parti à ce sujet, afin de faire cadrer les élections municipales avec les élections congressionnelles. La constitution ordonnant que des élections municipales aient lieu dans le courant de l'année 1880 à la Nlle-Orléans, il n'y a pas de temps à perdre, car il faut qu'une charte de ville ait été votée et promulguée pour que ces élections puissent avoir lieu.

La principale affaire, dont cette Législature aura à s'occuper, est cette charte qui ne présenterait aucune difficulté si elle ne devait concerner que la forme même de notre gouvernement municipal. Réduite à cela, elle pourrait être discutée et votée en trois ou quatre jours. Les modèles de charte, en effet, ne nous manquent pas. Celle de 1856 n'avait qu'un défaut, celui de diviser la représentation municipale en deux chambres, ce qui doublait très inutilement les frais de délibération, et prolongeait plus inutilement encore l'incertitude de l'administration et des administrés. A part cela, cet instrument était excellent et la ville de la Nlle-Orléans lui a dû deux grands bienfaits, l'égalisation de l'impôt entre tous les districts et la limitation de cet impôt à un et demi pour cent pour tous objets. D'après la Constitution actuelle, cet impôt est limité à 1 pour 100, ce qui a l'air de valoir beaucoup plus, mais en réalité ce qui vaut moins, car il ne faut pas perdre de vue qu'il était plus facile de payer alors une contribution annuelle de 15 mills qu'il n'est facile, aujourd'hui, de payer une contribution de 10 mills.

En 1856, toutes les maisons de la ville étaient occupées et tous les locataires payaient d'une manière convenable. Le propriétaire avait donc un revenu certain et sur lequel il pouvait aisément prélever sa redevance fiscale. Cet état de choses permettait le service d'une dette de douze millions portant un intérêt annuel de six pour cent. Aujourd'hui, beaucoup de maisons sont vides et celles qui sont occupées sont mal payées. A peine le propriétaire en retire-t-il de quoi payer les taxes, l'assurance, l'eau, la vidange et les réparations ordinaires. Ces frais n'ont pas baissé pour lui bien que ses ressources soient beaucoup moindres et il en résulte une gêne universelle, attendu que lorsque le propriétaire souffre, toute la classe ouvrière souffre avec lui. On ne peut ni bâtir, ni entretenir, ni réparer, quand il faut, avant tout, pour éviter l'expropriation, pourvoir au payement des contributions municipales, et quand ces contributions prennent tout.

Une taxe aujourd'hui de 10 mills est réellement plus forte que ne l'était la taxe de 15 mills en 1856. Il nous semble donc que la limite constitutionnelle doit être religieusement maintenue: nous soutenons même que cette limite est la condition sine quâ non de notre restauration municipale. La Législature, du reste, n'éprouvera aucune difficulté sur ce point puisqu'elle l'a déjà résolu par deux fois dans la session régulière. Les financiers, nous le savons bien, feront valoir l'arrêt de la cour suprême qui ordonne l'exécution des contrats et le maintien de l'ancien budget. Mais la cour suprême n'a pas vu que même le maintien de l'ancien budget serait insuffisant pour l'exécution des contrats, car il faudrait pour ces contrats seuls une taxe spéciale de 2 pour 100.

Il faut donc prendre un parti héroïque à cet égard; il faut suspendre le service de toute dette pendant dix ans ou bien réduire ces dettes de manière à ce qu'une taxe de deux mills par an puisse y suffire. Quant aux arrêts de Cour, nous devons les regarder comme des lettres mortes, vu l'impossibilité de les mettre à exécution. Si la Législature ne veut pas résoudre ainsi cette grande difficulté, alors il faudra qu'elle ait recours à une division de la ville qui la mette à l'abri des mandamus et de toute espèce de poursuites judiciaires. C'est le moyen recommandé par M. Fenner, quand, il y a cinq ans, il reconnaissait déjà que la situation était intenable. Il n'y voyait pas d'autre remède possible que celui de la division, expédient au moyen duquel il n'existerait plus de corporation municipale ayant charge légale des obligations contractées par l'ancienne municipalité ou par les municipalités qui ont suivi.

Il est à croire que la Législature, convoquée en session extraordinaire pour aviser à la solution de cette question, comprendra sa mission et ne refusera pas de sanctionner les moyens qui lui seront présentés pour en finir avec cette difficulté. Si la Législature, sourde à nos plaintes, voulait perpétuer un état de chose impossible, en nous refusant le moyen d'échapper à l'exécution d'un mauvais arrêt de cour, elle se ferait accuser elle-même de complicité dans cette conspiration financière contre la constitution de l'Etat, et sa législation n'équivaudrait à rien moins qu'à la mise hors la loi de la ville de la Nouvelle-Orléans qui, seule dans tout l'Etat, ne serait pas appelée à jouir du bienfait que la Constitution a voulu assurer non pas à quelques communes, non pas à quelques municipalités, non pas à quelques villes, mais à toutes les communes, toutes les municipalités, à toutes les villes de l'Etat, sans exception.

Cette affaire et une autre affaire relative à l'organisation des cours, ne peuvent prendre plus de 20 ou 25 jours de session, ce qui coutera à l'Etat une vingtaine de mille piastres; mais l'économie serait absurde en pareil cas. Jamais argent n'aura été mieux employé. La Nlle-Orléans y gagnera des millions et la certitude d'une restauration prochaine. Le tout se réduit, au bout du compte, à faire participer la ville au bénéfice de la loi sur la banqueroute, et jamais cette loi n'aura été plus justement appliquée, car il est monstrueux, outrageant, de rendre les propriétés particulières responsables des méfaits de l'administration.

Ce serait une bonne affaire.

En attendant les émigrants européens, tâchons de faire revenir ici les travailleurs qui sont allés chercher le paradis dans le Kansas, qui ne l'y ont pas trouvé et qui, désillusionnés aujourd'hui, ne désirent rien tant que de revoir les champs et les fertiles vallées sous le doux climat du Sud. On assure qu'ils seraient tous prêts à dire adieu pour toujours aux âpres solitudes du Kansas, s'ils pouvaient payer les frais de route. Tous ces malheureux sont réunis dans deux ou trois sections du Kansas, où il est facile de les trouver.

Très probablement on manquera de bras pour ramasser le coton et faire la roulaison des cannes. Il n'y en a pas dans le monde entier qui vaillent plus que ceux-là, ni même qui vaillent autant, pour de pareils travaux. Pourquoi les planteurs qui ont des fonds disponibles ne voudraient-ils pas en dépenser une partie pour faciliter à ces hommes repentants le retour dans leur pays. Nous ne supposons pas que cette entreprise coûtât beaucoup d'argent et très certainement on y gagnerait, car tous s'engageraient volontiers à rembourser par leurs travaux aux planteurs le prix que leur retour aurait coûté.

Il y en a en tout dix à douze mille, dit-on, originaires de diverses parties du sud; tous s'établiraient en Louisiane une fois qu'ils se seraient familiarisés avec les mœurs, les usages et les habitants du pays. La beauté du climat, la richesse du sol et la facilité avec laquelle les hommes de leur race y trouvent les moyens de vivre, ne tarderaient pas à les séduire et ils ne seraient jamais tentés de quitter l'Etat. Que les planteurs y songent! Ils ne trouveront jamais, dans aucune race, des travailleurs aussi robustes, aussi dociles et animés d'une aussi bonne volonté pour les intérêts agricoles de la Louisiane. Ce serait, en outre, une bonne action, car si ces malheureux sont forcés de rester dans le Kansas, faute de moyens pécuniaires pour en sortir, ils y périront tous.

GRANDE BAISSE DE PRIX.

A partir de ce matin, le chemin de fer de Louisville et Nashville (ligne rapide de Mobile) vendra ses billets de première classe aux prix suivants:

Pour St Louis	$ 5 00
" Chicago	10 00
" Louisville	7 00
" Nashville	6 00
" Ashley, Ill	4 00

Baisse correspondante pour les différents points vers le Nord, (voyage simple et voyage aller et retour). S'adresser à J. H. Smith, agent pour les billets de la ligne rapide de Mobile, coin Camp et Commune pour obtenir des tickets à bas prix sur tous les points de la ligne.

Cigares—Nous appelons l'attention des fumeurs sur les cigares provenant de la fabrique de M. Ursin Dellande, rue St. Claude No 434, entre les rues St Antoine et Bagatelle. Ces cigares sont mêlés de tabac de la Havane et bien qu'ils soient excellents, se vendent à très bon marché. Le stock en est considérable.

Il y a de ces établissements dont on ne parle jamais trop souvent, surtout lorsqu'ils combinent, pour le public, l'utile à l'agréable. Rien de plus intéressant à constater comme le succès de certaines maisons, dont la popularité ne fait que grandir avec le temps, c'est un double honneur pour la ville et pour le public que de posséder des maisons d'affaires où chacun va de confiance faire ses emplettes.

Notre ville possède un grand nombre de ces maisons, dont la popularité s'étend jusqu'aux Etats voisins, au rang de ces maisons nous plaçons l'Etoile Rouge qui aujourd'hui expédie de la chaussure dans toutes les villes du Sud, et où notre population semble se donner rendez-vous.

Quand on part pour le Nord, on doit prendre la route connue sous le nom de "Louisville and Great Southern", la seule ligne qui ait des wagons dortoirs de la Nlle-Orléans jusqu'à Columbus, Ohio. A Columbus, elle se relie à d'autres voies qui desservent directement toutes les localités de l'Est, et par lesquelles on arrive plus rapidement que par tout autre chemin dans les villes du Nord est, de l'Est et de l'Ouest. Sur cette route il n'y a presque pas de changements de voiture; les voies sont admirablement entretenues et la rapidité des trains est remarquable. Celui qui part de la Nlle-Orléans le matin à 7 heures via Mobile, arrive à New York dans la soirée du troisième jour, à 8 h. 40 m., après avoir franchi un pays magnifique dont le voyageur voit de jour les parties les plus pittoresques. Par ce train du matin, on arrive à Louisville le lendemain et on y change de wagon à 2 h. et demie de l'après-midi, puis on va tout d'une traite jusqu'à New York. Le train qui part le soir à 6 h. 10 m a des *sleepers* qui vont jusqu'à Columbus, Ohio, où l'on arrive le surlendemain à 4 h. 20 m. du matin, pour déjeuner. L'arrivée à New York a lieu le lendemain à 6 h. 45 du matin. Les deux trains, celui du matin et celui du soir, vont jusqu'à Louisville sans changement, ce qui est fort agréable pour les personnes qui ne prennent pas de place dans les *sleepers*. Les voyageurs de première classe ont aussi le privilège de s'arrêter à Cave City.

Ne vous trompez donc pas et prenez vos billets pour la route "Louisville and Great Southern", via Louisville. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à J. H. Smith, agent des billets au bureau du "Mobile Fast Line", ou à G. L. Cross, agent de passagers dans le Sud de la "Louisville and Great Southern Line".

Un précédent peu ordinaire.—La vie de M. H. H. Warner, de Rochester, N. Y., a été sauvée par le "Safe Kidney and Liver Cure" qui porte maintenant son nom. Ce que ce merveilleux remède a fait pour lui, il l'a fait pour des milliers d'autres et continuera, très certainement à le faire pour les personnes qui souffrent des reins, du foie ou de troubles urinaires de tout genre. Si quelques-uns de nos lecteurs éprouvent des désordres organiques quelconques, ce remède sera pour eux un ami dans le besoin.

M. Bardoux a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi tendante au rétablissement du scrutin de liste. En voici le texte:

Art. 1er. Les membres de la Chambre des Députés sont élus au scrutin de liste.

Art. 2. Chaque département élit le nombre de députés qui lui est attribué par les tableaux annexés à la présente loi, à raison d'un député par 70,000 habitans, et en tenant compte de la fraction supérieure à 35,000 habitans.

Néanmoins, lorsque le nombre des députés du département sera moindre que le nombre des arrondissemens, il sera tenu compte de toute fraction inférieure à 70,000 habitans.

Art. 3. Le département forme une seule circonscription.

Art. 4. En cas de vacance par option, décès, démission ou autrement, le collège électoral ne sera réuni qu'autant que deux vacances se seront produites dans chaque département.

Art. 5. Le vote pour chaque électeur inscrit est obligatoire.

Art. 6. Une ou plusieurs commissions désignées par le Conseil municipal dans chaque commune statueront sur les cas d'excuse présentés verbalement ou par écrit.

Un avertissement avec affiche à la porte de la mairie sera prononcé par la commission.

La suspension des droits politiques pour une ou plusieurs élections, quelles qu'elles soient, pourra être prononcée en cas de récidive, sauf appel dans les délais de droit devant le tribunal civil.

Art. 7. Il n'est rien changé au mode de représentation de l'Algérie et des colonies, ni aux autres dispositions qui ne sont pas contraires à la présente loi.

On lit dans le *Journal officiel*:

Le ministre des affaires étrangères vient de recevoir une triste nouvelle: M. Gaillard de Ferry, consul de France à Manille, est mort entre Aden et Zanzibar, où il remplissait, jusqu'en ces derniers temps, les fonctions de consul. Epuisé par un séjour de cinq années sous un climat meurtrier, il n'a pu supporter les fatigues d'une traversée particulièrement pénible à cette époque de l'année.

M. Gaillard de Ferry est le cinquième des agents de la carrière consulaire qui, depuis moins de six mois, ont succombé dans l'accomplissement de leurs devoirs. Durant cette courte période, M. Pichon, consul à Fou-Tchéou; M. Meissonnier, consul-suppléant à Quito; M. Prévôt, chancelier à Shangaï, frappé d'insolation dans la mer Rouge; M. Sempé, chancelier à Panama, qui a été enlevé avec sa femme par une fièvre pernicieuse dès leur arrivée dans l'isthme, ont également payé de leur vie l'honneur de servir la France à l'étranger. Le pays n'oubliera pas le nom de ces victimes de leur courageux dévouement.

—Un vieux beau à une jeune fille:

—Ah! petite friponnette!.... Si tu t'étais trouvée sur mon chemin il y a vingt-ans......

—Oh! monsieur! j'avais cinq mois alors.

Nouvelles télégraphiques.

L'Eglise et l'Etat en Allemagne.

Londres, 24 juillet.—On télégraphie de Berlin au Times: "Dès que la loi ecclésiastique sera promulguée, on croit que l'administration des fonds de l'Eglise sera enlevée à l'Etat et remise entre les mains du clergé. En même temps l'Etat recommencera à payer le traitement des prêtres qui ont montré des dispositions conciliantes. On croit que les poursuites exercées contre les prêtres qui desservent d'autres paroisses que celles où ils ont été régulièrement nommés seront suspendues."

Chine et Russie.

Berlin, 24 juillet.—Le gouvernement russe a de nouveau interdit à la presse de publier des informations touchant les armements contre la Chine.

Monument en l'honneur de Mme Skobeleff.

Philippopolis, 24 juillet.—La municipalité vient de voter une résolution proposant l'érection d'un monument commémoratif sur l'emplacement où madame Skobeleff a été assassinée par l'officier de la milice rouméliote Ousatis.

Constantinople, 24 juillet.—L'agent du Montenegro est parti.

L'OBÉLISQUE.

Maintenant que l'aiguille de Cléopâtre est arrivée saine et sauve d'Alexandrie à New-York, elle menace de devenir, suivant l'expression américaine, "un éléphant" entre les mains des promoteurs de l'entreprise. A qui appartient l'obélisque? Où le débarquera-t-on? Où l'installera-t-on? Aux frais de qui se feront le débarquement, le transport sur le site à choisir et l'érection? Autant de questions enveloppées du plus profond mystère. Le capitaine Gorringe, au cours d'une discussion avec le commissaire des docks touchant les moyens et le lieu de débarquement, a été informé que ces points seront faciles à arranger quand la question préalable du paiement des frais aura été réglée. Mis au pied du mur, le capitaine Gorringe a dit que toutes les dépenses de l'entreprise ont jusqu'à présent été payées par lui-même; que quand l'obélisque sera en position il recevra une certaine somme de M. Vanderbilt, mais que cette somme serait insuffisante pour couvrir ses frais s'il fallait qu'il avançât encore l'argent nécessaire pour le débarquement, le transport et l'érection. L'obélisque, a ajouté le capitaine, a été donné aux Etats-Unis par le khédive, à condition que son transfert ne coûterait rien au gouvernement égyptien. Les Etats-Unis ont accepté le don de l'obélisque, à la condition expresse que le gouvernement américain n'aurait pas à payer un cent pour le déménagement et la nouvelle installation de ce monolithe. Alors M. Vanderbilt a promis de payer la note des frais, établie d'après un calcul de prévisions, et le secrétaire de la marine a chargé le capitaine Gorringe d'aller chercher l'aiguille et de l'amener à New-York. Le capitaine a su ultérieurement que la somme promise par M. Vanderbilt ne serait payée que quand l'obélisque serait installé dans sa nouvelle position, et conséquemment il a payé lui-même les dépenses faites jusqu'à présent, mais il ne peut pas continuer ses avances.

Le commissaire Vanderpoel, ayant entendu ces explications, a assuré au capitaine Gorringe qu'il sympathisait avec lui et l'a engagé à s'entendre avec les commissaires des parcs.

Les commissaires des parcs ont rejeté le site proposé d'abord pour l'érection de l'obélisque et contre l'attente générale ils ne se sont pas occupés dans leur dernière réunion de choisir un nouveau site.

La raison qu'ils en donnent est que le département des parcs n'a pas été mis en possession du monolithe, que personne ne sait à qui il appartient, et que le département n'a pas de fonds à consacrer à son débarquement, son transport et son érection. "Rien ne prouve, a dit le commissaire Lane, que cette "grosse pierre" n'a pas été volée, et que le khédive ne la redemandera pas un de ces jours. Si nous la faisons débarquer sur un dock et que nous l'en enlevions, nous pourrions être arrêtés pour vol, et même pour vol qualifié si elle vaut plus de $25. Nous n'avons aucun droit de toucher à ce "caillou." Nous ne savons pas s'il appartient à M. Vanderbilt, au khédive, au département d'Etat ou au maire de New-York. En tous cas, nous n'avons pas d'argent pour trimballer de vieilles pierres par les rues."

Le *Sun* est convaincu que toute cette affaire de l'obélisque est une nouvelle spéculation de "l'irrépressible" Barnum, avec la complicité du *World*. "La discussion, dit le premier de ces journaux, touchant le site convenable pour l'obélisque de notre estimé confrère, semble de mauvais goût. En premier lieu, ça ne regarde personne de savoir si la pierre sera plantée dans le Central Park, dans la cour intérieure de M. Vanderbilt, dans le square Washington en face du bâtiment University, ou dans Park Row en face du bureau du *World*. En second lieu, il y a des raisons de croire que la destination finale de l'obélisque a déjà été déterminée en secret, et que, où qu'il puisse être placé provisoirement, il sera ensuite installé d'une façon permanente, conformément à un dessein arrangé d'avance.

"Il devient plus manifeste de jour en jour que l'importation de l'obélisque a été simplement une entreprise de spéculation, et non le résultat de la générosité spontanée du khédive et de l'esprit de patriotisme d'un citoyen américain. M. Gorringe a déclaré à un reporter du *Sun* que "M. William Vanderbilt n'a pas payé un penny des dépenses faites jusqu'à présent. Son offre était de payer $100,000 quand l'obélisque serait livré à New-York." Or, la dépense pour déboulonner l'obélisque, acheter un steamer pour sa réception, et le transporter à travers l'Atlantique, a dû être payée par quelqu'un. La prudente promesse de M. Vanderbilt de payer contre livraison n'a pas donné un cent de capital disponible. Les dépenses doivent avoir été lourdes, quoique sans doute elles soient plus que couvertes par les $100,000 de M. Vanderbilt, et il restera un beau bénéfice aux promoteurs de l'entreprise. Qui a fourni le capital pour le risque? Est-ce notre estimé confrère du *World*? Nous inclinons à croire que non.

"M. Gorringe dit qu'il a été forcé d'avancer lui-même $90,000, et que le steamer *Dessoug*, acheté pour cet objet, est sa propriété personnelle. Nous comprenons naturellement que cet officier de la marine des Etats-Unis, prêté au syndicat de l'obélisque par l'obligeante permission de M. Richard Thompson, veut dire qu'il a dépensé $90,000 pour le compte de quelque commettant non nommé, et qu'avec l'argent de ce commettant il a acheté le *Dessoug* en son propre nom. Nous demandons encore quel est le hardi spéculateur qui a hasardé ses dollars ou ses livres pour une chance sur l'argent de M. Vanderbilt. Le *World* a publié une dépêche de félicitations, courte mais significative, de M. John Dixon, l'entrepreneur anglais, qui a reçu une forte somme pour avoir transporté l'autre obélisque d'Alexandrie dans la Tamise.

"Les spéculateurs ayant fait leur besogne et apporté la pierre, payable contre livraison, à M. Vanderbilt, il serait intéressant de savoir si ce gentleman, qui est entré dernièrement en association sur un grand pied avec le célèbre P. T. Barnum, ne se propose pas d'ériger l'antique monolithe au milieu du magnifique jardin oriental qui doit former le plus haut étage et le couronnement de son nouveau musée colossal, sur l'emplacement du Madison Square Garden."

(Courrier des Etats-Unis.)

La Cincho-quinine guérit le frisson et la fièvre

—Un progrès qui sera bientôt en voie de réalisation.

Par une délibération du 7 août 1877, le conseil municipal de Paris avait décidé qu'il serait ouvert un cours pour le meilleur mode d'incinération des corps; mais cette décision importante était restée jusqu'ici sans exécution, l'administration prétendant qu'elle ne pouvait prendre une mesure aussi grave sans l'agrément du ministre de l'intérieur.

Il paraît que le ministre de l'intérieur a donné une réponse favorable et déclaré que l'affaire est exclusivement du ressort de M. le préfet de la Seine, qui n'a pas besoin d'autorisation pour donner suite au vœu du conseil municipal.

Cette question des cimetières est de celles qui réclament d'urgence une solution.

Pour honorer les morts, infecter les vivants est une formule niaise dont on doit avoir raison.

Les charniers qui, au milieu des villes, sont des foyers de pestilence, ne peuvent tarder à disparaître.

Nous lisons dans le *Journal des Débats*:

La Chambre des Députés a consacré la plus grande partie de sa séance à la discussion du projet de loi établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, qu'elle avait commencée il y a huit jours. On se souvient que M. l'évêque d'Angers, dont le tour de parole était venu sur le tard, avait demandé le renvoi à une prochaine séance, parce qu'il en avait, disait-il, "pour une heure et demie au moins," et qu'il ne se souciait pas, au fond, de voir couper en deux le premier grand discours par lequel il devait prendre possession de la tribune française. M. Freppel a tenu parole, quant à la longueur du moins, et il a combattu le projet avec une ardeur qui n'est pas faite pour nous surprendre. Son discours, divisé en trois points comme un sermon, tend à prouver qu'au point de vue financier la gratuité constitue une aggravation de charges pour les familles pauvres; qu'au point de vue moral et pédagogique, elle favorise la négligence des parents, de l'élève et du maître; qu'au point de vue politique enfin, elle introduit un principe "dont les conséquences ne peuvent être que désastreuses."

Ces propositions, on le voit par ce simple énoncé, avaient grand besoin d'être démontrées, et M. l'évêque d'Angers n'y est parvenu que très imparfaitement. La gratuité, qui lui paraît "un leurre et une fiction" lorsque l'Etat se charge de l'assurer, devient tout à coup une réalité et un bienfait lorsqu'elle est recommandée et pratiquée par l'Eglise. M. Freppel traite de "communistes" et de "socialistes" ceux qui regardent l'instruction primaire comme une dette de la société envers l'enfant; mais il n'a que des éloges pour les Pères du troisième concile de Latran qui dès 1179 imposaient à l'Eglise l'obligation de répandre gratuitement l'enseignement à tous les degrés, et pour les Frères des écoles chrétiennes dont la règle porte expressément qu'ils instruiront les enfants "sans rien recevoir d'eux ni de leurs parens."

Le ministre de l'instruction publique n'a pas eu de peine à relever cette contradiction. Si la gratuité est chose mauvaise, pourquoi en fait-on un titre de gloire pour l'Eglise catholique? Pourquoi l'Institut de la Doctrine chrétienne est-il précisément fondé sur ce principe? On a bientôt fait de dire que la gratuité est un leurre et une déception, en ce sens que l'instruction doit toujours, en fin de compte, être payée par quelqu'un. Mais le gouvernement n'a jamais eu la prétention de fournir un enseignement public qui ne coûte rien à personne. Il s'est demandé seulement s'il n'y aurait pas avantage à remplacer la rétribution scolaire par un impôt; or, au point de vue financier, cet avantage ne se peut contester puisque la moyenne de la rétribution est actuellement de 1 fr. 75 c. par mois, tandis que, dans le système proposé, le père de famille ne paiera que 25 c. par an.

Au point de vue démocratique, que M. Freppel a négligé et pour cause, et dans une société comme la nôtre, il importe que les enfants qui se trouveront plus tard mêlés sous les drapeaux soient mêlés sur les bancs de l'école; or, la rétribution scolaire est un obstacle insurmontable, car elle maintient, quoiqu'on fasse, une distinction choquante entre les élèves payans et les élèves gratuits. M. l'évêque d'Angers dit que les parents n'attacheront plus de prix à l'instruction si on supprime la rétribution scolaire. Jamais, répond M. Jules Ferry, on ne fera comprendre aux populations des campagnes que c'est dans leur intérêt qu'on les maintient.

Après ce remarquable discours, qui a été vivement applaudi par les gauches, la discussion générale a été close. La Chambre devant se séparer jeudi, la discussion des articles a été renvoyée à la session prochaine.

—Voici, croyons-nous, le dernier mot des intentions du gouvernement, en ce qui touche les congrégations religieuses.

La ferme résistance des Jésuites, la nécessité dans laquelle on s'est trouvé de crocheter leurs serrures, l'impression désastreuse produite dans les départements par les incidents qui ont marqué leur expulsion, ont paralysé toute la force d'âme dont s'était armé le cabinet, pour mener à bonne fin cette triste campagne. Il n'a pas le courage de la continuer au moins, en ce moment, et les congrégations non enseignantes ne seront pas touchées.

Quant aux autres, on les frappera, mais dans leurs maisons d'éducation seulement. Dominicains, Maristes, Oratoriens, verront fermer leur collèges, mais non leurs noviciats et leurs maisons mères. Ce procédé a paru offrir l'avantage de réaliser les vues de M. Jules Ferry contre l'enseignement des établissements religieux et de permettre en même temps de ne pas généraliser les mesures d'expulsion.

Les congrégations de femmes, enseignantes ou non, semblent devoir être laissées tranquilles.

Telles sont du moins les nouvelles les plus récentes et, nous pouvons le dire, les plus sûres. Nous n'oserions, cependant, prétendre qu'elles ne se modifieront pas.

Trib. correctionnel de la Seine.

LES MANIFESTANTS DE LA RUE DE SÈVRES.

Hier le tribunal correctionnel de la Seine a jugé la seconde série des manifestants de la rue de Sèvres.

M. le vicomte d'Andigné, prévenu d'outrage et rébellion envers les agents, a été condamné à vingt-quatre heures d'emprisonnement. On se rappelle que le bouillant vicomte a déchiré la tunique d'un sergent de ville.

Le tribunal a condamné M. Gaillard à 100 fr. d'amende pour port d'arme prohibée et M. de Constantin pour rebellion à 200 fr. de la même peine.

M. Huillard, rédacteur de l'*Univers*, a été acquitté.

Nouvelles de Rochefort.—Si les innombrables badauds parisiens qui sont passés hier soir de 7 1/2 heures à 9 1/2 heures sous les fenêtres du restaurateur Brébant, avaient pu se douter un instant des dîneurs qui occupaient le cabinet No 6, à l'entresol, avec une fenêtre sur le boulevard Poissonnière, ils se seraient certes arrêtés, pour la plupart, dans l'espérance d'apercevoir au moins l'un d'entre eux, et nous aurions probablement assisté à une seconde édition, revue et passablement augmentée de la manifestation de la veille.

Parmi ces dîneurs, au nombre de trois se trouvait, en effet, M. Rochefort. Les deux autres étaient son fils et M. Eugène Mayer, directeur de la *Lanterne*.

Descendu de voiture ainsi que ses deux compagnons devant la porte de Brébant, M. Rochefort n'a été reconnu par aucun des passants. Quelques personnes se sont bien arrêtées un peu surprises, en voyant le nouvel arrivant reçu à bras ouverts, en plein boulevard par Brébant et deux consommateurs assis à la terrasse: MM. Choler et Paulin Ménier; mais il n'en a rien été de plus, et les trois convives une fois installés dans leur cabinet, ont pu, sans être dérangés, prolonger leur dîner jusqu'à neuf heures et demie.

Avant de partir, M. Rochefort a envoyé acheter une cravate blanche, qu'il a mise; puis il est monté en voiture pour se rendre à la réception du Conseil municipal, à laquelle il avait été invité par M. Hovelacque.

Ajoutons, puisque nous parlons de Rochefort, que c'est par erreur que plusieurs journaux ont annoncé qu'il avait dîné avant-hier chez Victor Hugo. Ainsi que nous l'avons dit, Rochefort a dîné dans les magasins du *Pauvre Jacques*, d'où il est sorti vers neuf heures pour rentrer chez lui.

Hier, il est allé passer deux heures rue du Croissant, dans les bureaux de son journal l'*Intransigeant*.

Comme la veille, il devait dîner chez Victor Hugo, mais, comme la veille aussi, il s'est fait excuser, alléguant la nécessité où il était d'assister à la soirée du Conseil municipal.

* * *

C'est M. Eugène Mayer, directeur de la *Lanterne*, qui fait les fonds du nouveau journal l'*Intransigeant*.

M. Rochefort touchera, dit-on, trois centimes par numéro, garantis dès le premier jour sur quarante mille exemplaires, soit douze cents francs par jour au minimum. De plus, il est de moitié dans les bénéfices de la publicité.

En revanche, M. Rochefort s'engage à payer sur ces diverses sommes tous les rédacteurs qu'il engagera, mais qui seront probablement peu nombreux.

Pour l'oreiller sanitaire et traversin pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

La réception du Conseil Municipal au Tribunal de Commerce.—Trois cordons de gaz entourent et illuminent le carré massif du Tribunal de Commerce. Les invités sont reçus dans le grand vestibule transformé en salle de fête. Un immense baldaquin blanc et or est suspendu au plafond et forme dessous de ballon. Au milieu en face, sur un fond de velours rouge semé d'étoiles d'or, la blanche statue de la République se dresse et domine. La musique du 124e régiment de ligne joue toutes les dix minutes. C'est devant la statue qu'a eu lieu la réception des délégations communales.

M. Cernesson, le nouveau président du Conseil municipal, a prononcé une courte allocution à laquelle M. Victor Hugo a répondu quelques paroles émues.

Les invités qui étaient obligés de se partager entre la réception de la présidence de la République et celle du Conseil municipal se renouvelaient à chaque instant, sénateurs, députés, fonctionnaires de l'administration, de la ville, membres du bureau de la Chambre et du Sénat, les représentants des municipalités de Paris, MM. Baudot, du 1er; Gaillardrand, du 7e; Denis Poulot, du 1er; Henri Martin, du 16e; Musard, adjoint au 1er.—Nous avons remarqué la présence du général Ney, duc d'Elchingen.

Au moment où nous sommes forcés par l'heure de quitter cette cordiale et large cérémonie, M. Merzienski, de l'Opéra, soulève les applaudissements de toute l'assemblée en chantant avec enthousiasme un morceau de *Guillaume Tell*. On réclame la *Marseillaise*, qui est chantée par Boudouresque, de l'Opéra. MM. Constans, ministre de l'intérieur, et Fallières sous-secrétaire d'Etat, arrivent à 10 heures 1/2.

Le buffet du premier étage est servi avec une magnifique abondance.

Le Conseil municipal partira demain à dix heures trois quarts des Tuileries dans les voitures du Conseil, pour se rendre à la revue.

—Il n'est question parmi les lettrés que de la découverte par un bibliophile, M. Fleury, d'un manuscrit de 1783, contenant la *Marseillaise* en quatorze couplets.

J'ai eu entre les mains, dit un chroniqueur de l'*Evénement*, plus de dix manuscrits de la *Marseillaise* et pas un ne se ressemblait.

J'ai seul la *Marseillaise* en vingt-cinq couplets, onze de plus que M. Fleury:

En voici un au hasard:

Quoi! de scélérates cohortes
S'empareraient de la cité,
Et viendraient jusques à nos portes
Pour lui ravir la liberté!
Mais quelle fureur, quelle rage,
En vain, par mille coups divers,
On s'obstine à forger des fers
Pour qui secoue l'esclavage!
Aux armes! etc.

Il faut se méfier des *Marseillaises* inédites. A Lille, j'ai vu une *Marseillaise lilloise*, attribuée à Rouget de Lisle. J'ai vu une *Marseillaise bretonne* chez un amateur de Brest, qui avait la signature authentique de Rouget de l'Isle. Je l'ai même copiée.

En voici un passage:

Sur les roches de la Bretagne,
Un cri à terreur a retenti,
De cette orgueilleuse montagne,
Ecrasons enfin le parti!
C'est trop souffrir son insolence.
Quoi! dans ces précieux instants,
Contraindre nos représentants
A garder un lâche silence!
Aux armes! etc.

Enfin, j'ai feuilleté une *Marseillaise espagnole!* toujours de Rouget de l'Isle, bien entendu.

J'en reproduis le titre et le premier couplet.

LA MARSEILLAISE ESPAGNOLE.

Invitation patriotique par Rouget de l'Isle de franchir les Pyrénées, d'entrer en Espagne pour ouvrir les cachots de l'inquisition et tirer une vengeance éclatante d'un allié perfide!

Il est un monstre en Ibérie,
Bâtard de la religion,
D'un moine, il tient sa barbarie,
Le monstre de l'Inquisition.
Entendez-vous dans ces repaires,
Les cris de mille infortunés,
A des maux affreux condamnés,
Implorer vos bras tutélaires!
Aux armes! citoyens ... forcez grilles, barreaux,
Que la foudre à jamais écrase leurs bourreaux.

Il y a autant de couplets inédits de la *Marseillaise* ou pour être plus correct, de l'*Hymne des Marseillais*, que de cannes ayant appartenu à Voltaire, ce qui n'est pas peu dire.

C'était un soir, à la Maison-Dorée. Il y avait là Demidoff, Expeleta, Costé, trois ou quatre autres. Entra une actrice qui venait de voir jouer la bouffonnerie de Clairville intitulée: les "Folies dramatiques." Elle répétait le mot de l'invalide sur lequel il neige pendant tout un acte, sans que le givre atteigne les autres personnages: "Oh! la société! la société!..."

Aussitôt on s'emballa sur les injustices sociales, les préjugés. Dans ce cabinet de restaurant il se forma une "droite" et une "gauche."

—Parbleu! s'écria tout à coup Caderousse, je vous offre un pari.

—Tenu! s'écrièrent deux ou trois voix, avant de savoir même de quoi il s'agissait.

—Je parie de me faire arrêter et conduire chez le commissaire de police sans avoir absolument rien fait. Je vous demande une heure.

Caderousse prit un fiacre et reparut vingt minutes après, vêtu d'une blouse sordide et coiffé d'un chapeau mou; de forme et de couleur inénarrables. Gros souliers déformés et trempés dans la boue du ruisseau. Un costume aussi bien composé que celui de Mélingue dans "Lazare le pâtre."

Deux des parieurs devaient le suivre à distance.

Caderousse se fit conduire en voiture jusqu'à un cabaret borgne du quartier du Temple, à deux pas du canal Saint-Martin.

Il entra, demanda un litre, bourra une pipe et, tout en fumant, il étala sur la table une vingtaine de billets de mille francs en or, qu'il se mit à compter sans dire un mot.

Stupeur générale. Le patron fait un signe au garçon, qui s'élance au dehors et reparait suivi de deux sergents de ville.

—D'où tenez-vous cet argent? demanda l'un d'eux.

—Cet argent est à moi, répond Caderousse.

—C'est ce qu'il faudra prouver, dit l'agent. Suivez-nous.

—Mais pourquoi cela?

—Vous vous expliquerez chez le commissaire!

Le pari est gagné.

Duel et gasconnade.

Un excellent enfant des bords de la Garonne, nous racontait ceci:

—La semaine dernière, j'avais une rencontre. Mon adversaire et moi, nous fûmes tellement exacts au rendez-vous, que le soleil n'était pas encore levé. Alors, nous nous mîmes tous les deux en prières pour demander que le jour parût bien vite, pour permettre le combat.

—Qu'arriva-t-il?

—Le soleil s'est levé pour moi, un quart d'heure au moins avant qu'il daignât seulement faire attention à l'autre!

De tant de duels qui ont émaillé les faits divers depuis quelques jours il n'est résulté aucun trépas—heureusement.

—Cela prouve, a dit M. F..., que les témoins font des progrès!

En effet, Grisier a écrit: "Ce sont les témoins qui tuent."

—M. R.... vient d'apprendre que depuis trois ans sa femme lui en fait voir de toutes les couleurs.

Il l'a chassée de chez lui.

Hier, son neveu va le voir et lui tend les mains.

—Ah! si vous saviez quelle part j'ai prise à votre douleur.

Et R.... se cachant la figure.

—Lui aussi.

Bureau du Board de Liquidation de la dette de la ville, chambre 8—Hôtel de ville—Nouvelle Orléans, 20 juillet 1880.—La dix-neuvième distribution trimestrielle de séries de bons à prime aura lieu dans le bureau de l'administrateur des Comptes Publics à l'Hôtel de ville, SAMEDI 31 juillet 1880, à 10 heures du matin, heure à laquelle ... seront tirées.

JOHN PHELPS, Agissant comme président.
Bureau de Liquidation de la dette de ville.
21 juil—21 au 31

Bureau du Nouveau Jockey Club de la Louisiane, No 104 rue Canal, Nlle Orléans, 12 juillet 1880.—Les Fair Grounds à louer pour Piques Niques, etc. Privilège de roulage sur la voie, cinq piastres pour le reste de la présente année.

Les Asiles d'orphelins et les institutions de charité peuvent avoir gratis l'usage des Fair Grounds pour piques-niques.

G. W. NOTT, Secrétaire-Trésorier.
13 juil—2 m

Décédée, hier matin, à 10 heures, à l'âge de 80 ans, Dame Veuve RENÉ SALAUN, née AZELIE CRÉON. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures. Le corps est exposé à la résidence de son fils, Auguste Salaün, No 289 rue St. Pierre, entre Claiborne et Derbigny.

HOTEL WEST END, NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau.

Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.

Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET, Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER, Directeur.
28 juillet—3m

1000 DOUZAINES SOULIERS,

Consignés et pour être vendus aux prix suivants:

Bottes claquées	$1,00 la paire
Pantoufles à talons	50
" prunelle	35
" coutil	20
Escarpins	65
"	75
Pic-Nic Slippers	75
Souliers bas, un strap	85
Bottines prunelle, souples	1.00
Brodequins claqués	75
Bottines pour garçons	1.00
Brodequins	50
Pantoufles en couleur, pour hommes	45
Pantoufles en peau, pour hommes	65
Bottes à strap	1.50
" claquées	1.25
Brodequins claqués. Fillette	75
" en peau	1.00

100 douzaines Bottes boutonnées, pour dames, à $1,50.

Cet article bien confectionné et chaussant à la perfection est une affaire exceptionnelle.

Souliers pour enfants.
Même consignation:

Bottes bleues	50 cts la paire
" noires	40
Pantoufles cuir	25
Bottes à talon. Chevreau	1 00
" bronzées, pour bébés à	50

Et quantité d'autres lots.

Ne tardez pas de vous rendre à
L'Etoile Rouge,
si vous voulez avoir le choix facile.

Grande Vente de Malles!
Grande Vente de Malles!

Clôture de plusieurs factures d'articles de voyage, tels que:

Malles de toutes grandeurs à un bon marché extraordinaire.

Valises de toutes grandeurs, marquées aux prix de gros.

Le public voyageur ne doit pas manquer de s'approvisionner à

L'Etoile Rouge.

CHAUSSURES FINES!
CHAUSSURES FINES!
Pour dames, demoiselles et enfants.

On expédie des catalogues sur demande. Escompte libéral aux collèges et aux établissements ecclésiastiques, ainsi qu'à toutes les institutions de charité.

ARTHUR DURIEU,
PROPRIETAIRE DE
L'Etoile Rouge,
COIN CANAL ET BARONNE,
Nouvelle-Orléans, Lne.
28 juil—

A tous ceux que cela concerne.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes redevables à l'Etat pour Licences de 1880, qu'à partir du 1er août 1880, la loi sera strictement mise en exécution contre les délinquants, celles qui veulent éviter la saisie et les frais doivent se présenter immédiatement pour règlement.

JAS. D. HOUSTON, Collecteur de Taxes d'Etat pour les districts supérieurs.

P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat pour les districts inférieurs. 21 juil—au 2 aout incl.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis 26 rue Carondelet.
30 juil 3m P. O. boîte 2027.

Succursale du BIRD CAGE; AU FORT ESPAGNOL.

UNE succursale du BIRD CAGE de RAMELLI a été ouverte le 1er Mai 1880 et restera ainsi comme un établissement permanent du Fort Espagnol. Les meilleurs vins et liqueurs seront servis aux habitués de la succursale comme à ceux de la maison principale, au coin des rues St Charles et Gravier. 20juillet—1m

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales, Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conclues au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

9mai—1an LEONORA FASS.

H. G. Sander,

Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
94 ... Rue des Français ... 94
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
29 fev—1 an. mar les dim.

FRANÇOIS DUFRÊCHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brevetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an—D.M.J.

GRAND BAZAR D'HABITS et de LINGE FAIT —DE— GODCHAUX,

81 & 83 RUE DU CANAL.

NOUS OUVRIRONS MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont finir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS —ET— BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 18mai—

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer. Géné. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur. Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. R. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.—à se référer. Conditions. Par jour, $2, par semaine $12, par mois, $40.

Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, fraîches et de cuve) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison, amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque au dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO., Propriétaires.
1 juillet—au 15 aout

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, Lne.

CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre. Faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et ... La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle-Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, maîtres polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.

Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs New Camelia et Héroïne mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. M. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.

18juil—

Ouverture des
CULLUM SPRINGS
15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, etc. les affections du foie, de la rate et des reins surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour l'analyse des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs.

Les steamers de la malle des Etats-Unis partent de Mobile le mardi et le samedi à 5 h. P. M. 10 juillet—1m

MONTROSS HOUSE.
Anciennement Shady Grove,
Biloxi, Miss.

LE propriétaire a l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bossell House" et a obtenu à bail le Shady Grove Hotel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi soigneusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte et les fièvres de marais sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus exquis et bien servis. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS, Propriétaire.

Deux malles par jour.
30 mai—4 mois.

HOTEL DE L'EUROPE,
A. BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.

19 mai—3m.

CHARLES JACQUES,

Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin. Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.

13av

BASIL BARES,

DEPUIS nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits ... fournis pour soirée et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 228 rue des Remparts, entre Ursulines et St Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés.

26 juillet—1m—DMarJ.

CINCHO-QUININE

Les médecins assurent qu'il remplace parfaitement le sulfate de quinine. Il est supérieur comme tonique et ne produit aucun effet désagréable.

Dose, même que le sulfate de quinine.

Envoyé par E. J. HART & Co., Nlle-Orléans, par la malle, pour $1 50 l'once.

14avril—1an—VAO—MarJS

On demande

UNE FERME bon marché et pas trop éloignée de la ville. S'adresser au Bureau de l'ABEILLE. 25juil—D.M J—6f—2i-c

A Vendre,

DES CHAUDIÈRES A SUCRE de toutes grandeurs, de 42 à 54 pouces de diamètre.

F. A. LULING, Luling Stations. P. O. Paroisse St-Charles, Lne.
28 mai—3m. MarJS

VEUVE G. LHOTE. A. SAMUELS.

LHOTE & CO.,

OLD BASIN SASH, BLIND, DOOR FACTORY
—AND—
LUMBER YARD.
BUREAUX:
Coin des Rues Toulouse et Franklin et No. 32 Rue Carondelet,
P. O. Box 936. NOUVELLE-ORLEANS.
23juillet—1an

SEULEMENT $19,50!

A Louisville, Ky., et Retour.

La ligne accélérée de Mobile mettra ce matin en vente des billets pour aller à Louisville et en revenir au taux très bas de $19.50. Les billets de retour seront bons jusqu'au 31 octobre. Les voyageurs allant au Nord apprécieront cette grande réduction. La ligne de Mobile vend aussi des billets à bon marché pour les Chutes du Niagara, Chicago et beaucoup d'autres points au Nord.

Adressez-vous à J. H. SMITH agent. pour avoir des billets à bon marché.
23 juil—

ASSESSEMENTS DE 1880.

Aux propriétaires fonciers et autres contribuables.

LES livres des assessements ne seront soumis à l'examen des contribuables que pendant quelques jours.

Les contribuables désirant s'éviter tout tracas pour s'assurer des assessements placés sur leurs propriétés mobilières ou immobilières obtiendront, en s'adressant au soussigné et en lui laissant SANS DELAI leurs listes de propriétés, tous les renseignements sur leurs assessements, renseignements qui leur seront fournis correctement et promptement

T. BAILLY-BLANCHARD.
23juil—15f No 9 rue Carondelet.

CHAMPAGNE!

Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., A Mareuil-sur-Ay. DRY VERZENAY Napoleon's Cab't. Maximum sec cuvée spéciale. En bouteilles, 1/2 bouteilles 1/4 bouteilles. A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.

Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.

EAU DE FRIEDRICHSHALL
(Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais &c.

A vendre par les importateurs, les droguistes, pharmaciens, &c.

E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril 1an.D.Mer.V

DIVERS.

25 Caisses PETITS POIS, nouvelle récolte.
25 " CHAMPIGNONS.
25 " FESTIVAL EAU DE VIE, assortie
200 " CERISES nouvelle récolte
25 " BÉNÉDICTINE de l'Abbaye de Fécamp.
25 Paniers de TISANE de CHAMPAGNE.
100 Caisses SARDINES, GILLET.
200 Caisses VINS FINS, PONTET CANET, Germainville, Margaux et Haut-Sauternes.
50 Barriques VIN DE BORDEAUX, P. CLEMONT & Co.
Huile d'olive, Vermouth, Whiskey de Baltimore, etc. etc.
A vendre par
E. J. HART & CO., 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—

LIBRAIRIE FRANÇAISE. H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Grande Réduction de Prix.

LE MUSÉE DES FAMILLES volumes 20e à 45e. Chaque volume relié $3 00 réduit à $2 00.

LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3 00 réduit à $2 00.

HENRI MARTIN. Histoire de France Populaire. 5 volumes reliure maroquin. Chaque volume se vend séparément, $4 00.

DEROUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. Un splendide volume de 1000 pages magnifiquement illustré, belle reliure. $10 00 réduit à $7 00.

Histoire populaire Contemporaine de France, 4 volumes belle reliure, $12 00 réduit à $8.

GUIZOT—L'HISTOIRE DE FRANCE racontée à mes petits enfants, 5 volumes splendide reliure gravures par A. de Neuville $50 00 réduit à $40.

L'ILLUSTRATION, 2e semestre 1870 2e semestre 1871. 2 volumes brochés (Guerre Franco Allemande et Commune de Paris) $12 00 réduit à $6.

NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.

Nous offrons également un immense STOCK de PAPIERS PEINTS aux prix les plus réduits.

Cabinet de lecture composé de 3500 volumes. Abonnement payable d'avance, 75 cts par mois.

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité) à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

Réduction de Prix.

POUR répondre à la pénurie générale, suite de la léthargie des affaires, j'ai l'honneur d'annoncer que, à partir de ce jour, je réduis considérablement le prix de ma Mokaïne—si avantageusement connue pour la guérison de nombre de maladies. Les désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que les affections qui en dérivent, résistent rarement à l'emploi quelque peu prolongé de la Mokaïne. Cette liqueur est en plus, un préservatif puissant des différentes fièvres de la saison chaude, lesquelles ne sont dues, en définitive, qu'à l'absorption d'animalcules plus ou moins microscopiques

6 juil—1 m. Dr TESTUT, 91 rue Toulouse.

Dentistes.

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258 ......Chartres...... 258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts. pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.
De toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—1J

BOUCHONS S. PABLO,

49 rue Decatur, entre Bienville et Douane.

Agent pour W. ARMSTRONG BROS & CO. Pittsburg, Pa., manufacturiers.

Un très grand assortiment toujours en mains, à vendre aux prix de fabrique. Il sollicite les ordres. Toutes les marchandises seront livrées aux parties, de la fabrique sans frais de fret et de charrois. 21 juil—1m

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Ordres des clients à $10 le millier et au-dessus. 26 avril—3m—Mer

Grand Concert Promenade
PAR
L'orchestre du Fort Espagnol,
B. MOSES, Chef d'Orchestre.
JEUDI, 29 juillet 1880.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. March time to our Country ... Hecker
2. Ouverture Lustspiel ... Keler Bela
3. Waltz The Doctrinen ... Strauss
4. Cavatina and Chore from Chuiramente ... Mercadante

DEUXIÈME PARTIE.

5. Ouverture Athalia ... Mendelssohn
6. Grand Selection Trovatore ... Verdi
7. Artillerists Pledge ... Schleiner
8. Female 2d ac Belisar ... Donizetti

TROISIÈME PARTIE

9. National Quadrille ... Schone
10. Waltz Karola ... Waldteufel
11. Boccacio March ... Suppe
12. Hey Rube Galop ... Schacht

Concerts tous les soirs et Samedi en Matinée.
29 juillet—PP

Grands Concerts

EN PLEIN AIR,
TOUS LES SOIRS
—AU—
JARDIN WEST END,
De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,
PAR LA CÉLÈBRE
BANDE MILITAIRE
—DU—
PROFESSEUR SPORER,
Comprenant Vingt cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les
Magnifiques Lumières Electriques.

De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur. Les trains partent du coin des rues Canal et Carondelet.

Souvenez-vous! Billets aller et retour seulement QUINZE CENTS!

15juin C. R. EVANS, Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 Juin 1880 les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le WEST END, à 6.15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., ensuite toutes les demi-heures jusqu'à 5 P. M., puis toutes les VINGT MINUTES.

Le dernier train de la ville 10 15 P. M., dernier train de West End 11 P. M.

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.

Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après-midi.

19 juin— C. R. EVANS, Surintendant.

Excursion

Afin de donner toutes les facilités possibles au grand nombre d'excursionnistes qui prennent le NEW CAMELIA les DIMANCHES MATIN, et jusqu'à nouvel ordre, un train partira des rues Canal et Carondelet, à 7 heures du matin. Il contiendra un char pour bagages. Un autre train partira à 7 heures 10 ... le vapeur attendra son arrivée pour partir. C'est un nouveau confort procuré par la compagnie.

26 juin— C. R. EVANS, Surintendant.

Dr. HENRI SAUVÉ,

Autrefois de la Nlle-Orléans,
Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.
20 juin—3 mois.

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.
No 344 1/2 rue Perdras, coin Remparts
A vendre au détail
5000 gallons Vin de Californie rouge, blanc et doux.

	gallon.
50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à	$1 00
California Zinfandel No 1	80
" No 2	70
Claret	60
Vin blanc, Gutedel	1 00
" Riesling	90
" Hock	75

Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine, Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
26 juin—1 an

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offriront leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.
9 mai—

NATTES, NATTES,

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds
A. Brousseau's Son,
MAGASIN DE TAPIS.
17......RUE DE CHARTRES......17
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENÊTRES,
Articles de Rideaux,
Articles de Tapisserie.
Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 28 JUILLET—CLASSE No 170
Tirage de 4 heures P. M.

46	18	43	44	65	30	6	27	71	15	62	58	41	11

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 28 juillet 1880—4 heures P. M.
ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIÉ,
Commissaires.

A Louer.

LA BELLE BATISSE rue Royale No 13 et 15, actuellement occupée par le Restaurant Cosmopolitain, possession 1er octobre 1880. S'adresser chez J. B. POLARI & SONS.
1er juil—1mois—PP Coin Royale et Douane.

A LOUER.

LA MAISON No 32 rue St. Philippe, coin Chartres, s'adresser rue Bourbon No 114, près Toulouse. 17 juin.